



Conditions spécifiques d'accès aux UEO de langues

La Maison des Langues assure la coordination des UEO de Langues de Le Mans Université

- La validation de la Maison des Langues est indispensable pour être accepté dans les cours.
- Les ressources de la Maison des Langues sont à la disposition des étudiants pour compléter leurs cours.
- La Maison des Langues fait en sorte que toutes les conditions soient réunies pour rendre cet apprentissage le plus efficace pour chaque étudiant.

Dans les UEO Langues niveau A1, dites de « découverte », ne seront pas acceptés :

- les étudiants natifs de la langue
- les étudiants ayant déjà étudié la langue (au collège, lycée, etc.)

Le cours a pour objectif de découvrir ces langues et cultures. Il est donc conseillé aux étudiants de niveau A2 et plus de s'orienter plutôt vers les ateliers de la Maison des Langues

Dans les UEO Langues niveau A2-B1, dites de « renforcement », ne seront pas acceptés :

- les étudiants natifs de la langue
- les étudiants n'ayant jamais étudié la langue

Aucun test formel n'est requis pour l'accès à ces cours. Si toutefois vous n'êtes pas certain de votre niveau, vous pouvez vous auto-évaluer en ligne et vérifier que vous avez au moins un niveau A2. L'enseignant pourra aussi s'assurer de votre niveau.

Le cours et les activités de validation finale du cours (l'examen) seront de niveau A2-B1. L'enseignant ne pourra pas prendre en compte vos besoins spécifiques en dessous du niveau visé. Il est donc conseillé aux étudiants de niveau A1 ou A2 débutant de ne pas choisir ce cours et de s'orienter plutôt vers les ateliers de la Maison des Langues.

N'oubliez pas que pour toutes les UEO, quel que soit le niveau, la présence en cours est obligatoire.

Tout étudiant ignorant ces conditions prend le risque d'être refusé de l'UEO Langues et de ne plus trouver de place dans une autre UEO.